

29 septembre 2019

Brocante à SANTEUIL-95

Village dans le parc naturel du VEXIN,

Situé à 15 mn de Cergy et de Magny en Vexin

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner avant le 19 septembre ~~2018~~ 2019

MAIRIE DE SANTEUIL

PLACE DU GENERAL LECLERC—95640 SANTEUIL

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse mail :

Exposant particulier (Uniquement des objets personnels et usagés)

Pièce d'identité, type : N° : (joindre une photocopie)

Délivrée par : Lieu : en date du :

Date de naissance : Lieu de naissance :

TRES IMPORTANT Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance de l'interdiction qui est faite aux particuliers de participer en tant qu'exposant à plus de deux ventes au déballeage par année civile.

Signature obligatoire

RESERVATION : Veuillez me réserver : (prix au mètre = 6 €)

1 emplacement de mètres de long (2 mètres minimum)

.....mètre x 6€, soit un total de.....€uros

Bulletin d'inscription à nous faire parvenir avant le 15 septembre 2018 à :

« Foyer Rural de Santeuil »

MAIRIE de SANTEUIL Place du GENERAL LECLERC —95640 SANTEUIL

Apposer la mention « lu et approuvé », dater et signer (obligatoire)

Fait à : Le : signature

Ces renseignements, demandés par la préfecture, sont obligatoires.

Toute demande d'inscription incomplète ne sera pas prise en compte

: Pièces d'identité : CNI : carte nationale d'identité / PC : permis de conduire / P : Passeport / CS : Carte de séjour.

Le règlement peut être consulté sur simple demande.

REGLEMENT

La personne dont le nom figure sur le bulletin d'inscription au verso :

- demande l'autorisation de Mire le Maire de Santeuil de vendre des objets lui appartenant, à l'occasion de la brocante, qui aura lieu le 30 septembre 2018, sur la commune de SANTEUIL-95640.
- Déclare avoir pris connaissance de l'arrêté municipal déchargeant les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles et administrative, ainsi que des textes régissant les brocantes et foires à tout, et s'engage à les respecter.
- Déclare avoir pris connaissance que la circulation à l'intérieur de la brocante sera interdite de 9h00 à 18h30, et s'engage à être installé avant 8h30.
- S'engage à garer leur véhicule sur les parkings gratuits, réservés à cet effet.
- A respecter le périmètre prévu.
- S'engage à ne pas vendre d'armes, nourriture, pâtisserie, friandise, et boisson.
- S'engage à ne pas vendre d'animaux vivants, ni de marchandises neuves.

Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte

Pour obtenir votre emplacement, nous vous prions de renvoyer dans les plus brefs délais le bulletin dûment complété, accompagné d'un chèque du montant de la réservation.

Prix du mètre : 6 €uros

2 mètres minimum, dans la limite des places disponibles

Votre emplacement vous sera indiqué à votre arrivée, le matin du jour de la brocante.
(aucun document ne vous sera renvoyé préalablement.)

Pour tous renseignements s'adresser aux numéros suivant :

Mme Marcel 01-30-39-83-72 --- Mr Katola 07 69 53 52 51

Ne pas jeter sur la voie publique. merci